

Notre code de conduite

Bien agir

Contenu

01	<u>Notre vision et nos valeurs</u>	ii	06	<u>Protéger les renseignements et les actifs</u>	10
				Confidentialité	
02	<u>Messages de nos dirigeants</u>	iii		Protection des données	
				Propriété intellectuelle (PI)	
03	<u>Prendre des décisions éthiques</u>	v		Propriété matérielle	
				Sécurité de l'information	
				Médias sociaux	
				Communications externes	
04	<u>Notre code de conduite : Bien agir</u>	1	07	<u>S'engager à faire affaires avec honnêteté et équité</u>	18
	Objectif			Lutte contre la corruption	
	Applicabilité			Activités et contributions politiques	
	Nos attentes partagées			Cadeaux et hospitalité	
	Responsabilités des chefs d'équipe			Tiers et intermédiaires commerciaux	
	Enquête sur les signalements			Conflits d'intérêts	
	Protection contre les représailles			Fraude	
	Conséquences des infractions			Lutte contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale	
05	<u>Prendre soins des uns et des autres et de nos communautés</u>	5		Livres et registres financiers exacts	
	Santé et sécurité au travail			Documents commerciaux et communications commerciales exacts	
	Protéger l'environnement			Renseignements privilégiés et transactions d'initié	
	Engagement communautaire			Lois sur la concurrence	
	Occasion équitable			Réglementation commerciale	
	Intimidation et harcèlement			Contrats gouvernementaux	
	Normes et lois sur le travail et les salaires				
	Esclavage moderne et trafic humain				



Notre vision et nos valeurs

Notre vision :

Offrir des solutions qui transforment le monde

Nos valeurs



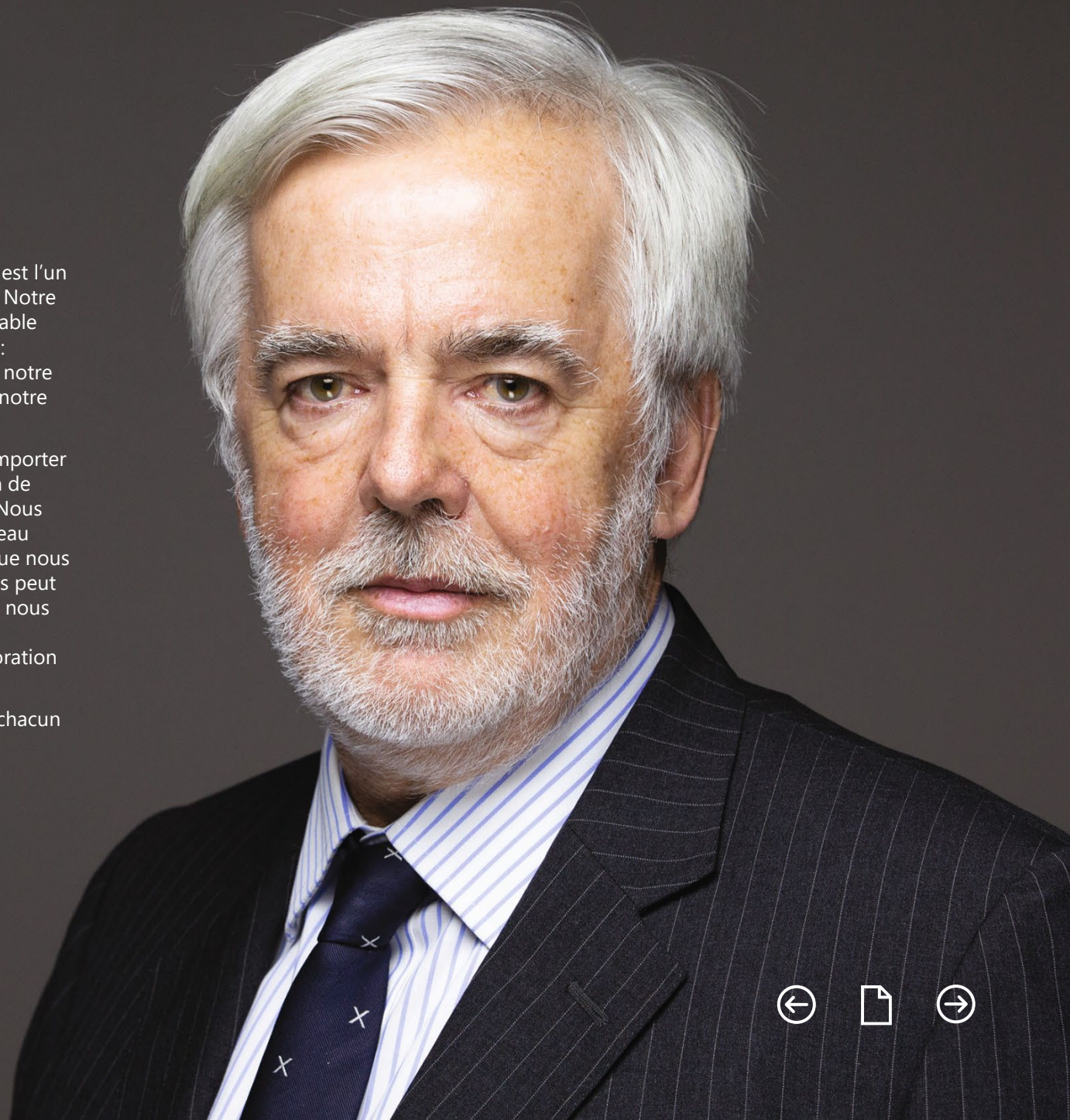
Tout ce que nous faisons est appuyé par un engagement inébranlable envers nos convictions et l'importance de nos actions.

Un message de Roy Franklin, président

Chez Wood, nous reconnaissons que garantir un avenir durable est l'un des plus grands défis auxquels notre génération est confrontée. Notre vision d'offrir des solutions qui transforment le monde n'est durable que lorsque nous choisissons d'intégrer pleinement nos valeurs : attention, engagement et courage. Ces valeurs sont au cœur de notre culture inspirée et sont intégrées à notre code de conduite et à notre approche qui vise à bien agir.

Le Code résume la façon dont nous sommes supposés nous comporter et s'applique à tous les employés de Wood. Il incombe à chacun de nous de connaître, de comprendre et de respecter notre Code. Nous avons la responsabilité de nous comporter avec le plus haut niveau d'intégrité dans tous les aspects de nos activités. La confiance que nous avons bâtie avec nos principaux intervenants et les uns les autres peut être détruite en quelques instants par la décision de l'un d'entre nous qui choisit de s'écarter de nos valeurs. De même, chaque bonne décision que nous prenons contribue à la pérennité et à l'amélioration de notre entreprise.

Au nom de tout le conseil d'administration, je tiens à remercier chacun d'entre vous de faire l'effort de respecter nos valeurs.





Ken Gilmartin

Président directeur général

En tant que PDG de Wood, je suis entièrement dévoué à diriger avec intégrité, ambition, transparence et fierté. Ensemble, nous pouvons bâtir une entreprise de confiance et prospère basée sur une culture inspirée. L'excellence en matière de performance et de croissance rentable est fondée sur des pratiques éthiques, sécuritaires et durables. Une pratique éthique consiste à mener des affaires avec honnêteté et à être disposé à prendre la parole lorsque nous constatons un comportement qui n'est pas conforme à notre Code de conduite. Je sais que cela peut prendre du courage et n'est pas toujours facile, et nous nous engageons à écouter lorsque vous choisissez de soulever vos préoccupations. Nous ne tolérerons jamais de représailles à l'égard de quiconque ayant posé des questions ou fait part de ses préoccupations de bonne foi. Si vous prenez connaissance d'une infraction réelle ou soupçonnée du Code, veuillez parler immédiatement de vos préoccupations en utilisant l'une de nos ressources d'expression « Speak Up ».

Merci à tous de vos efforts pour bien agir.



Michael Rasmuson

Avocat principal

L'intégrité et l'honnêteté sont au cœur de notre façon de faire, et cela se reflète dans nos valeurs d'attention, d'engagement et de courage. Je m'attends à ce que nous respections notre Code et aidions à instaurer la culture inspirée que nous voulons, alors prenez le temps de vous familiariser avec le Code. N'oubliez qu'il est possible que vous rencontriez des problèmes qui ne sont pas couverts dans le Code. Lorsque c'est le cas, posez-vous les questions clés présentées au début du Code quant à la prise en charge d'une situation liée au travail et, en cas de doute, n'hésitez pas à vous informer si vous n'avez pas de certitude quant à la meilleure façon de procéder.

Lorsque vous décidez de comment traiter une question liée au travail, posez-vous les questions suivantes :

1

Est-ce que mes actions ou mes choix sont cohérents avec les valeurs de Wood et conformes à notre Code et aux politiques de la société?

2

Est-ce que mes choix sont honnêtes, légaux et éthiques?

3

Est-ce que mes actions sont sûres pour moi et pour les autres?

4

Est-ce que mes actions ou mes choix et ce qui en découle seront perçus de manière positive par Wood, mon équipe, ma famille et la communauté?

Obtenir un « Oui » : La façon dont nous prenons des décisions éthiques chez Wood

Nos valeurs établissent la base de notre culture inspirée, ce qui est essentiel pour nous en tant qu'entreprise. Ils nous guident dans nos comportements et fournissent un ensemble commun d'attentes partout dans le monde.

Notre culture inspirée est essentielle à notre succès. Votre contribution est de donner l'exemple aux collègues, aux clients et aux communautés; vous devez faire preuve de jugement et bien agir.

Notre Code ne regroupe pas toutes les règles et ne peut pas couvrir toutes les situations.

Les décisions ne sont pas toujours simples à prendre. Si vous ne répondez pas « OUI » à toutes les questions précédentes, ou si vos réponses vous rendent inconfortables, demandez conseils auprès de l'une des ressources « Speak Up » de Wood.

V Code de conduite Wood



Utiliser les ressources « Speak Up » de Wood

1.

Pouvez-vous parler à votre chef d'équipe de ce qui vous préoccupe?

☐ OUI ☐ NON

2.

Pouvez-vous en parler à un autre chef d'équipe (de votre division ou d'une autre division)?

☐ OUI ☐ NON

3.

Pouvez-vous communiquer avec les RH, le service juridique ou le service d'éthique et conformité?

☐ OUI ☐ NON

4.

Si aucune de ces options « Speak Up » vous convient, communiquez avec le service d'assistance en matière d'éthique de Wood.



Si vous souhaitez exprimer des préoccupations, nous vous conseillons de passer en revue les questions ci-dessus pour déterminer à qui il est préférable de vous adresser. N'oubliez pas que ce n'est qu'une orientation. Par-dessus tout, vous devez prendre les mesures avec lesquelles vous êtes à l'aise.

En cas de problèmes de SSES, communiquez avec votre chef de service de SSES.

Pour toute question des médias, envoyez un courriel à l'adresse press.office@woodplc.com

Pour toute question des investisseurs, envoyez un courriel à l'adresse investor.relations@woodplc.com

Pour toute question des médias sociaux, envoyez un courriel à l'adresse communications@woodplc.com



Notre code de conduite :

Bien agir

Objectif

Chez Wood (« notre société »), c'est le principe de bien faire les choses qui guide nos activités et nos vies. Notre Code établit des normes qui encadrent nos affaires afin d'assurer notre intégrité, nous aider à respecter nos engagements éthiques et juridiques et fournir des principes généraux pour vous aider à prendre la bonne décision, quelle que soit la situation. En appliquant le Code, vous maintenez, renforcez et protégez notre réputation et notre réussite.

Applicabilité

Nous avons tous la responsabilité d'agir conformément au présent Code et d'éviter même l'apparence d'inconvenance, peu importe l'entreprise ou l'emplacement. Dans le présent Code, « nous » ou « notre » désigne tous les employés, y compris les dirigeants, directeurs, travailleurs temporaires et consultants, travaillant au sein de toute entité Wood, y compris toutes les filiales de Wood et toutes les coentreprises assujetties aux politiques de Wood.

Nous exigeons également que nos partenaires commerciaux, tels que les fournisseurs (y compris les intermédiaires commerciaux et les consultants), les entrepreneurs et toute coentreprise non assujettie à nos politiques, respectent les principes énoncés dans le présent Code et dans notre **Code de conduite de la chaîne d'approvisionnement**.

Dans les situations où une coutume locale ou la politique d'un client particulier diffère de nos valeurs, politiques ou lois applicables, vous devez vous conformer à la norme la plus contraignante.

Nos attentes partagées

La conformité et l'éthique touchent tous les rôles chez Wood. Nous avons donc tous un rôle à jouer dans la création d'un environnement de travail éthique, c'est-à-dire d'agir avec honnêteté, ouverture et équité. Tout le monde doit mettre en pratique nos valeurs et le Code : lisez-le, comprenez-le et agissez en conformité avec celui-ci – c'est votre responsabilité. Nous devons agir d'une manière sécuritaire, éthique et conforme aux lois et règlements applicables, ainsi qu'à nos propres attentes, définies dans le Code et les politiques connexes.

Nous avons tous le devoir de signaler toute activité contraire à l'éthique, illégale ou suspecte et toute préoccupation quant à l'idée que notre Code n'est pas respecté. Les signalements peuvent être faits en toute confidentialité par l'entremise de nos ressources « Speak Up » ou de façon anonyme par l'entremise de la ligne d'assistance en matière d'éthique de Wood, exploitée par un fournisseur tiers et disponible en tout temps, en ligne et au téléphone. Les signalements anonymes doivent contenir suffisamment de renseignements pour permettre une enquête efficace. Toutefois, gardez à l'esprit qu'il est utile de vous identifier afin que l'équipe d'enquête puisse communiquer avec vous pour obtenir de plus amples renseignements.

Responsabilités des chefs d'équipe

Les chefs d'équipe doivent soutenir et favoriser un milieu de travail qui reconnaît nos valeurs et faire preuve d'une conduite irréprochable. Pour ce faire, vous devez suivre et modéliser notre Code. Vous devez aussi assurer que votre équipe comprend ses responsabilités en vertu de notre Code et qu'elle est à l'aise d'exprimer ses questions et ses préoccupations. Les chefs d'équipe doivent également transmettre rapidement et de façon appropriée toutes les questions relatives à l'inconduite éthique à l'équipe d'éthique et de conformité aux fins d'enquête.

Un chef d'équipe est un directeur, un superviseur ou toute autre personne dont vous relevez.



Enquête sur les signalements

Wood prend toutes les inquiétudes au sérieux et s'engage à enquêter de manière cohérente sur les signalements. Toute préoccupation liée au Code est généralement abordée par le service d'éthique et conformité, le service juridique, le service de vérification interne ou le service des ressources humaines. Vous devez collaborer à toutes les enquêtes en fournissant des renseignements honnêtes, véridiques et complets.

Les renseignements déclarés sont traités de manière confidentielle dans la mesure raisonnablement possible et permise par les lois locales.

Bien que nous nous efforcions de résoudre les problèmes à l'interne, rien dans le présent Code ou toute autre politique ou procédure relative à Wood ne doit être interprété comme vous empêchant de signaler en tout temps une conduite présumée illégale aux organismes gouvernementaux ou réglementaires.

Question

Elizabeth a entendu deux membres de l'équipe planifier un souper dans un restaurant dispendieux. Un membre de l'équipe a dit : « Je vais le mettre dans mes dépenses. Personne ne le saura parce que nous avons encore de l'argent dans un budget de projet. » Elizabeth sait qu'il n'est probablement pas permis de mettre un souper extravagant comme celui-ci dans ses dépenses, mais elle hésite à dire quoi que ce soit. Que devrait-elle faire?

Réponse

Elizabeth croit de bonne foi que ses collègues ont l'intention de violer le Code de conduite. Il peut être difficile de prendre la parole, mais elle devrait signaler le problème à l'aide des ressources « Speak Up » de Wood. Ce faisant, Wood peut rapidement enquêter sur la préoccupation et prendre des mesures disciplinaires ou correctives, selon le cas. Elizabeth est quant à elle protégée contre toute action négative à son égard en représailles de son signalement.





Protection contre les représailles

Personne qui fait un signalement de bonne foi ne doit être victime de mesures négatives ou de discrimination en raison de son signalement. « De bonne foi » signifie que vous avez une conviction honnête que les renseignements fournis sont véridiques, même si les renseignements sont erronés.

Toutes allégations de représailles seront prises au sérieux et feront l'objet d'une enquête comme toutes les autres préoccupations. Les personnes qui exercent des représailles contre une personne ayant signalé une préoccupation ou collaborant à une enquête peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires, y compris le congédiement.

Pour en savoir plus, consultez notre ***Politique de signalement en matière d'éthique des affaires et notre Politique anti-représailles***.

Conséquences des infractions

Les employés qui enfreignent la loi, notre Code ou nos politiques peuvent également faire l'objet de mesures disciplinaires, y compris le congédiement. Toute infraction commise par des non-employés, y compris par un tiers travaillant en notre nom, peut entraîner la résiliation de toute relation avec Wood. De plus, les infractions à notre Code, à nos politiques ou aux lois applicables peuvent entraîner des poursuites civiles ou criminelles pour les personnes concernées, ainsi que pour Wood.



Prendre soins des uns et des autres et de nos communautés

Santé et sécurité au travail

Pourquoi est-ce important?

En assumant personnellement la responsabilité de la santé et de la sécurité, nous nous assurons que tout le monde rentre à la maison en toute sécurité.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Vous pouvez démontrer votre désir de faire attention et votre engagement en :

- respectant toujours les règles et les procédures, y compris les Règles de sauvetage.
- vous comportant en tout temps conformément à nos exigences essentielles de sécurité.
- signalant immédiatement toute blessure ou maladie liée à votre travail.
- exécutant uniquement les tâches pour lesquelles vous êtes formé et compétent.
- signalant toujours à votre chef d'équipe les dangers constatés et les préoccupations que vous avez en matière de santé et de sécurité.
- Intervenez et arrêtez toujours le travail si vous croyez que quelque chose est dangereux ou constitue un risque pour votre santé ou celle de vos collègues
- Ne travaillez jamais sous l'influence de drogues illicites, d'alcool ou de drogues prescrites qui nuisent à votre capacité à travailler de façon sécuritaire
- N'apportez jamais d'armes personnelles qui pourraient blesser d'autres personnes, comme des armes, dans le lieu de travail ou ailleurs

Pour plus d'informations, reportez-vous à ***l'Énoncé de politique en matière de SSE et à la Politique sur les drogues et l'alcool.***

Protéger l'environnement

Pourquoi est-ce important?

Nous sommes liés à un écosystème mondial partagé, c'est-à-dire que nous nous engageons à prendre soin de lui et à le protéger.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

- Vous pouvez protéger notre environnement et notre biodiversité en :
- comprenant et gérant les impacts environnementaux.
- appliquant les normes environnementales de Wood aux travaux que nous faisons.
- réduisant les émissions de carbone en soutenant l'atteinte de nos objectifs.
- réduisant, réutilisant ou recyclant les déchets (p. ex., en éliminant le plastique à usage unique de votre espace de travail).
- faisant la promotion de l'amélioration de l'environnement dans nos projets, p. ex., la détoxification et l'utilisation durable des matières.
- vous conformant toujours aux lois et règlements en matière d'environnement.

Pour plus d'informations, reportez-vous à ***l'Énoncé de politique en matière de SSE et à la Politique sur notre approche de la durabilité.***

Implication dans la communauté

Pourquoi est-ce important?

Nous nous soucions des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités et nous reconnaissons notre responsabilité de respecter, d'encourager et d'habiliter les gens et les emplacements sur lesquels nous influons.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Les employés de Wood consacrent du temps et leurs talents pour avoir une influence positive sur les collectivités où nous vivons et travaillons. Vous pouvez faciliter l'établissement de partenariats avec la collectivité et vous assurer que nos engagements sont transparents, éthiques et toujours conformes aux valeurs de l'entreprise.

Occasion équitable

Pourquoi est-ce important?

Nous nous engageons à offrir des chances égales à tous les employés actuels et éventuels, et à créer un milieu de travail exempt de discrimination où chacun peut se développer à son plein potentiel.

La riche diversité de l'expérience, de l'expertise, des antécédents et des croyances que nous réunissons à l'échelle mondiale permet de différencier notre entreprise, de propulser nos progrès et de favoriser notre réussite. L'intégration de la diversité nous permet d'offrir des compétences, des idées, des approches et une expertise différentes à l'entreprise et à nos clients.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Nous célébrons la diversité de notre main-d'œuvre et nous nous attendons à ce que tout le monde respecte et adopte les différences des autres. Nous exigeons que tous nos employés se traitent équitablement et avec respect.

Le personnel de Wood ne doit pas adopter un comportement qui a pour but ou pour effet de discriminer les autres sur une base ou statut protégé par la loi applicable. Une telle discrimination est inacceptable et ne sera pas tolérée.

Pour plus de renseignements sur la façon dont nous offrons des occasions équitables, consultez notre **Politique sur les occasions équitables**.

Question

L'équipe de Rudi cherche à combler un nouveau poste et doit décider entre deux candidats. Une candidate est enceinte et prévoit être en congé de maternité dans six mois. La candidate possède l'expérience, les qualifications et les compétences requises pour le poste; cependant, Rudi sait bien qu'il va devoir trouver un remplacement pour son congé de maternité à venir. Y a-t-il une raison légitime de rejeter cette candidate?

Réponse

Non. Nous ne pouvons tenir compte du fait qu'une candidate est enceinte et, par conséquent, susceptible d'être absente en congé de maternité après avoir été nommée au moment de prendre des décisions de recrutement. Si la candidature de la candidate est refusée pour des raisons liées à sa grossesse, cela sera discriminatoire. Nous choisissons des candidats pour un emploi ou une promotion en fonction du mérite, des capacités et de la pertinence du poste. Nous traitons nos employés avec équité et respect et nous examinerons avec plaisir les demandes d'accommodements raisonnables des candidats pour remplir leurs fonctions, au besoin.



Intimidation et harcèlement

Pourquoi est-ce important?

Nous croyons qu'une culture de diversité, d'équité et d'inclusion profite non seulement à notre entreprise mondiale, mais favorise le bien-être et permet à nos employés de mieux travailler parce qu'ils peuvent être eux-mêmes et avoir le sentiment d'appartenance. Nous déployons beaucoup d'efforts pour soutenir notre culture inclusive et vous pouvez en apprendre davantage à ce sujet dans notre **Politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion**.

Une part importante de la promotion d'une culture de diversité, d'équité et d'inclusion consiste à éliminer l'intimidation et le harcèlement, qui sont des comportements inacceptables chez Wood.

Notre **Politique mondiale sur l'intimidation et le harcèlement** définit notre approche visant à promouvoir un milieu de travail fondé sur la dignité et le respect et qui est exempt d'intimidation, de discrimination, de harcèlement et de victimisation.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Nous nous attendons à ce que vous et chacun de nos employés assumiez personnellement la responsabilité d'observer, de soutenir, de promouvoir et d'appliquer notre **politique sur l'intimidation et le harcèlement**, ainsi que toutes les politiques et procédures locales en matière de lutte contre le harcèlement et l'intimidation. Quel que soit votre poste, cela fait partie de votre rôle.

Les lois contre le harcèlement et l'intimidation varient selon votre emplacement. Cependant, nous croyons que favoriser un milieu de travail exempt d'intimidation et de harcèlement ne se limite pas à simplement respecter les lois.

Une culture en milieu de travail dans laquelle l'intimidation et le harcèlement sont tolérés est nuisible au bien-être de la main-d'œuvre et à l'ensemble de l'entreprise.

Il n'y a pas de raison justifiable d'intimider ou de harceler quelqu'un d'autre. Par exemple, avoir des croyances religieuses ou des allégeances politiques particulières ne justifiera pas l'intimidation, pas plus que le harcèlement d'un collègue en raison de son orientation sexuelle. Même si vous n'avez pas l'intention de commettre une infraction, il est important de savoir que c'est l'incidence de la conduite ou du comportement sur un autre employé qui peut constituer du harcèlement.

Nous adoptons donc une approche de tolérance zéro en ce qui concerne les cas d'intimidation et de harcèlement, ce qui signifie que vous devez :

- vous familiariser avec les exemples d'intimidation et de harcèlement énoncés dans notre **Politique sur l'intimidation et le harcèlement**.
- veiller à ne pas commettre, autoriser ou accepter un acte d'intimidation ou de harcèlement.
- parler sans délai si vous êtes victime ou témoin d'intimidation ou de harcèlement en le signalant à votre directeur, à votre représentant des RH ou à la ligne d'aide en matière d'éthique.
- prendre les mesures appropriées si vous prenez connaissance d'intimidation ou de harcèlement commis contre d'autres personnes.
- suivre tous les cours de sensibilisation et de formation sur la lutte contre l'intimidation et le harcèlement qui vous sont demandés.



Normes et lois sur le travail et les salaires

Pourquoi est-ce important?

Nous nous engageons à travailler et à promouvoir les normes les plus élevées en matière de droits de la personne, guidées par la « Déclaration universelle des droits de la personne, telle qu'elle est énoncée dans notre Politique mondiale des droits de la personne. Wood respecte les lois et normes du travail et autres lois applicables, y compris celles relatives à la liberté d'association et à la négociation collective. Nous y parvenons parce que nous cherchons à mener nos affaires d'une manière qui respecte des normes élevées en matière d'éthique et d'intégrité et qui favorise la dignité et le respect par lesquels tous les employés de Wood doivent être traités.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Nous nous engageons à protéger et à renforcer la dignité humaine de tous les employés de Wood et de tous ceux qui font affaires avec Wood, y compris nos clients et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Le respect des droits de la personne est l'une des pierres angulaires des comportements que nous souhaitons promouvoir chez Wood, ce afin de créer une culture inspirée à partir de laquelle nous cherchons à bâtir une communauté de travail dans laquelle tout le monde peut contribuer, se sentir inclus et se sentir à l'aise de s'exprimer.

Cela signifie que vous devez :

- vous familiariser avec les exigences énoncées dans notre Politique sur les droits de la personne et les politiques à l'appui qui y sont mentionnées; et
- vous exprimer sans tarder si vous êtes témoin ou la victime d'une situation ayant de l'impact sur les droits de la personne, ce auprès de votre directeur, votre représentant des RH ou de la ligne d'assistance en matière d'éthique.

Vous devez aussi, dans la mesure du possible :

- veiller à ce que le processus de nomination des fournisseurs soit respecté et à ce que nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement soient au courant des exigences énoncées dans notre **Code de conduite de la chaîne d'approvisionnement**;
- veiller à ce qu'aucun travail d'enfant, cautionné, forcé ou involontaire ne soit toléré ou utilisé dans la production de produits ou de services de Wood;
- vous conformer à toutes les lois et normes applicables sur la rémunération et les heures de travail ainsi qu'aux autres lois ou règlements qui touchent la relation employeur-employé et le lieu de travail, y compris, mais sans s'y limiter, celles régissant l'âge minimum, le salaire minimum et les heures de travail.

- veiller à la liberté d'association et reconnaître le droit des employés de se joindre à un syndicat conformément aux lois applicables.
- aider à assurer que personne qui travaille pour Wood ne subira de représailles pour avoir cherché à invoquer ses droits en vertu de la législation et des normes du travail ou pour avoir signalé toute non-conformité soupçonnée en vertu des dites législation ou normes du travail.

Esclavage moderne et trafic humain

Pourquoi est-ce important?

Traiter les gens avec dignité et respect est une partie fondamentale de notre culture.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Vous devez respecter (et faire appliquer dans la mesure du possible) les principes établis dans la Déclaration universelle des droits de la personne, vous y conformer et vous engager à mener nos activités d'une manière conforme à toutes les lois et réglementations applicables en matière d'emploi et de droits de la personne, partout où nous avons des activités. Vous devez vous engager à respecter les normes d'emploi conformément aux ententes contractuelles. Wood a une tolérance zéro à l'égard des abus des droits de la personne, quelle qu'en soit la nature, y compris la traite de personnes ou l'esclavage, dans toute partie de notre chaîne de valeurs.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la **Politique sur les droits de la personne et la Déclaration sur l'esclavage moderne et la traite de personnes** sur notre site Web.

La **Déclaration universelle des droits de la personne** est un document international qui énonce les droits et libertés fondamentaux auxquels tous les êtres humains ont droit.

Protection des renseignements et des actifs

Confidentialité

Pourquoi est-ce important?

Les secrets commerciaux et les renseignements confidentiels et exclusifs sont des atouts précieux. Leur protection est essentielle à notre succès. Nos clients et nos employés s'attendent à ce que nous maintenions des contrôles stricts sur les renseignements confidentiels que nous détenons ou utilisons. Le partage ou l'utilisation incorrecte de renseignements confidentiels peuvent avoir de graves conséquences, notamment des amendes et des pénalités importantes, des poursuites criminelles et la perte de confiance d'un client.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

En règle générale :

- Évitez de discuter de sujets confidentiels dans des endroits où vous pourriez être entendu, y compris les restaurants, les toilettes, les taxis, les avions ou les ascenseurs.
- Ne divulguez aucun renseignement confidentiel à quiconque n'ayant pas besoin de le connaître pour des raisons professionnelles.
- N'envoyez pas de données ou de données confidentielles de Wood concernant les clients, les partenaires ou les fournisseurs de Wood à une adresse électronique personnelle.

Ne divulguez aucun renseignement confidentiel (y compris les renseignements sur les clients ou les fournisseurs) à quiconque, à moins que la divulgation ne soit conforme à un contrat pertinent et que le destinataire ait besoin de le connaître à des fins commerciales.

Question

La nature du travail de Tatyana exige des voyages fréquents, et elle se retrouve souvent à passer en revue les renseignements sur les clients et les projets à l'aéroport ou dans le train. Que doit faire Tatyana pour tenir compte de cette réalité?

Ne faites pas usage abusif de nos renseignements exclusifs ou de nos renseignements sur les employés. N'emportez pas de renseignements confidentiels avec vous si votre emploi chez Wood prend fin (voir aussi les sections Protection des données et Propriété intellectuelle ci-dessous).

N'acceptez ni n'utilisez jamais les renseignements confidentiels de nos concurrents; cela peut être illégal et pourrait être considéré comme une faute grave. Ne conservez aucun renseignement confidentiel appartenant à un ancien employeur; l'utilisation de ces renseignements chez Wood est interdite. Référez-vous aussi à la section Lois sur la concurrence ci-dessous.

Les renseignements privilégiés sont un sous-ensemble spécifique de renseignements confidentiels – voir la section Renseignements internes et transactions d'initié ci-dessous.

Si vous découvrez ou soupçonnez l'utilisation ou la divulgation non autorisée de renseignements confidentiels, avisez immédiatement le service d'éthique et de conformité ou le service juridique.

Les renseignements confidentiels peuvent prendre diverses formes, notamment les renseignements techniques sur nos produits et services, les conceptions techniques, les dessins et les plans d'ingénierie, les analyses et les prévisions, les listes de clients et de fournisseurs, les renseignements financiers non publics, les renseignements sur les employés, le savoir-faire propre à l'entreprise, les documents et les données créés en vertu des contrats avec les clients, les renseignements relatifs à nos actionnaires, clients et autres partenaires commerciaux ou fournis par ceux-ci.

Réponse

Tatyana devrait s'assurer qu'elle prend les mesures appropriées pour protéger la confidentialité de tous les renseignements commerciaux en sa possession et qu'elle devrait éviter de discuter de renseignements confidentiels dans des endroits où elle pourrait être entendue. En prenant ces mesures, Tatyana nous aidera à protéger nos renseignements confidentiels, à préserver la confiance de nos clients et à protéger notre réputation.



Protection des données

Pourquoi est-ce important?

Les actionnaires, les clients, les fournisseurs, les partenaires, nos employés et d'autres personnes nous font souvent confiance en nous fournissant leurs données personnelles. Le traitement transparent, équitable et sécuritaire des données personnelles est essentiel au maintien de la confiance de nos employés, de nos clients et de nos parties prenantes.

En tant qu'entreprise mondiale, nous sommes tenus de nous conformer aux lois sur la protection des données dans plusieurs des pays où nous exerçons nos activités. Wood applique le règlement général de l'UE sur la protection des données comme norme dans notre approche mondiale en matière de protection des renseignements personnels, avec des écarts lorsque cela est requis pour répondre aux exigences locales.

Que sont les données personnelles?

« **Donnée personnelle** » désigne toute information concernant une personne naturelle identifiée ou identifiable. Cela comprend les noms, les coordonnées, le numéro d'employé, les données sur l'emplacement, la race, l'origine ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses, l'adhésion syndicale, les données biométriques et les données sur la santé ou orientation sexuelle.

Question

Sara travaille au service des finances; elle reçoit un courriel d'un collègue de l'équipe des RH qui est associé à un document Excel sans protection par mot de passe. À l'ouverture du document, Sara découvre qu'il s'agit d'une liste des noms des employés de Wood, leur numéro d'identification, leur rôle, leur échelon de rémunération et leur adresse électronique professionnelle. Sara ne sait pas pourquoi elle a reçu le document. S'agit-il de renseignements personnels? Que devrait faire Sara?

Réponse

Oui, le document comprend des renseignements à partir desquels une personne peut être identifiée et qui sont considérés comme des données personnelles. Sara doit immédiatement supprimer le courriel et la pièce jointe, aviser l'expéditeur qu'elle a reçu le courriel par erreur, qu'il n'a pas été protégé par mot de passe et qu'elle a supprimé le courriel et la pièce jointe. Sara doit également aviser l'équipe de confidentialité de la fuite de données en remplissant le **formulaire de déclaration d'incident de confidentialité**.

Protection des données (suite)

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Lorsque vous utilisez, manipulez, stockez ou recevez des données personnelles, tenez compte des éléments suivants : **Pourquoi** traitez-vous les données, y a-t-il une raison légitime et est-elle couverte par notre **Avis de confidentialité des employés de Wood**? Traitez uniquement la quantité minimale de données requise pour cette raison. **Comment** traitez-vous les données, sont-elles sécurisées? Assurez la sécurité de toutes les données et n'autorisez personne à accéder à des données personnelles sans l'autorisation appropriée en fonction d'un besoin professionnel. Si vous les partagez, avec qui les partagez-vous, est-ce nécessaire? **Quelles** sont les règles de conservation des données, combien de temps devriez-vous les conserver? Ne conservez pas les données plus longtemps que nécessaire. Traitez les données personnelles de tiers avec le même soin que vous traitez les renseignements confidentiels de Wood et respectez les politiques et exigences de confidentialité de nos tiers.

Familiarisez-vous avec nos **politiques de protection et de conservation des données** et respectez nos politiques et procédures de protection des données partout où Wood fait affaire.

Si vous traitez des données personnelles dans le cadre d'un nouveau projet, d'un nouveau fournisseur ou d'une nouvelle application logicielle, ou si la façon dont vous traitez des données personnelles a changé, utilisez notre trousse d'évaluation pour déterminer si une évaluation de la confidentialité est nécessaire.

Si vous pensez que la **politique de protection des données** a été enfreinte ou que vous prenez connaissance d'une violation de données, soumettez un **formulaire de signalement d'incident de confidentialité**. Pour toute autre question ou préoccupation concernant la protection des données, veuillez communiquer avec l'équipe de protection de la vie privée de Wood par courriel à l'adresse privacy@woodplc.com ou avec votre ambassadeur de la protection des données de Wood.

Question

Lorenzo demande à un nouveau fournisseur de fournir une formation sur la santé et la sécurité aux employés de Wood. Afin de donner la formation, le fournisseur a besoin des noms et des adresses électroniques des participants proposés. Lorenzo n'a pas finalisé le processus d'intégration du fournisseur ou signé le contrat avec le fournisseur, mais il prévoit envoyer à l'avance l'information du participant au fournisseur pour qu'il puisse commencer à planifier la formation et émettre des invitations. Y a-t-il des préoccupations en matière de protection des données que Lorenzo devrait prendre en considération avant de communiquer ces détails?



Réponse

Oui, les renseignements comprennent les noms et adresses électroniques des personnes, même s'il s'agit d'adresses de courriel professionnelles, elles sont considérées comme des données personnelles en vertu de certaines lois sur la protection des données, y compris le RGPD de l'UE, qui s'applique à Wood. Avant d'envoyer des données personnelles à des tiers, Lorenzo doit suivre le processus d'intégration des fournisseurs, qui comprendra une évaluation des capacités de notre tiers à se conformer aux lois sur la protection des données et à s'assurer que modalités appropriées sont en place et définissent la façon dont les données personnelles seront traitées.

Propriété intellectuelle (IP)

Pourquoi est-ce important?

Notre propriété intellectuelle est un atout précieux qui nous procure un avantage concurrentiel. La protection de notre propriété intellectuelle est une façon d'améliorer, d'étendre et de protéger notre présence sur le marché.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Protégez et faites respecter nos droits de propriété intellectuelle en tout temps. Ne divulguez notre propriété intellectuelle qu'à des fins professionnelles et en vertu de protections appropriées. Signalez toute préoccupation concernant l'utilisation abusive de notre propriété intellectuelle et soyez à l'affût des violations potentielles de notre propriété intellectuelle par des tiers.

Wood détiendra tous les droits de propriété intellectuelle créés pendant les heures de travail de l'entreprise, en utilisant les documents de l'entreprise ou dans le cadre de ses fonctions. N'emportez pas la PI Wood avec vous lorsque vous quittez l'entreprise, même si vous avez créé ladite PI.

Pour de plus amples renseignements, consultez la **Politique d'utilisation acceptable des TI** et vos conditions d'emploi.

La propriété intellectuelle comprend les biens incorporels tels que les secrets commerciaux, les droits d'auteur, les brevets, le savoir-faire, les droits en inventions, les marques de commerce (y compris les logos et les marques), les droits de base de données, les droits de conception et les droits sur les noms de domaine. L'adresse IP peut être enregistrée et non enregistrée.

Question

Marco, qui travaille au sein de l'équipe de marketing de Wood, découvre qu'un fournisseur de logiciels tiers utilise le même nom de marque que le logiciel développé par Wood, qui est protégé à la fois par droit d'auteur et par une marque déposée. Que devrait-il faire?

Réponse

Il doit en informer le service juridique, d'éthique et de conformité, qui enquêtera pour déterminer s'il s'agit d'une violation de notre propriété intellectuelle et conseiller sur les mesures à prendre pour assurer la protection de notre propriété intellectuelle.



Biens matériels

Pourquoi est-ce important?

Chaque jour, nous sommes responsables de l'utilisation, de l'entretien et de la protection des biens matériels appartenant à Wood et à nos clients. Cette propriété comprend l'équipement, les véhicules, les installations, les fonds, les outils et la documentation destinés aux clients.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Faites attention à la façon dont vous utilisez des biens appartenant à Wood ou à nos clients et utilisez-les à des fins professionnelles seulement tout en prenant soin de les protéger contre le vol, les dommages ou l'utilisation abusive.

Sécurité de l'information

Pourquoi est-ce important?

Le paysage des menaces informatiques et les règlements sur la protection des données évoluent rapidement et sont souvent sujets à des changements soudains. Nous devons assurer la sécurité de nos renseignements confidentiels, de notre propriété intellectuelle et de toutes les autres données. Tout manquement à cet effet peut entraîner la perte de la confiance et des contrats du client, en plus de l'imposition d'amendes importantes et d'autres pertes, comme la réputation et le cours de l'action.

Une solide culture de la sécurité de l'information est importante pour nos clients. En fait, ils l'exigent.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

En tant que défense de première ligne, il est nécessaire de veiller à ce que chaque personne à l'intérieur de Wood comprenne l'importance de la sécurité de l'information et prenne la responsabilité personnelle de protéger Wood et les données de nos clients.

Utilisez nos systèmes, nos services et nos données de façon éthique et conformément aux politiques de Wood. Bien que l'utilisation personnelle occasionnelle de ces systèmes soit permise, Wood se réserve le droit de surveiller votre utilisation, sauf si la loi l'interdit. Cela comprend toutes les données et les communications transmises, reçues ou contenues dans nos comptes de courriel ou de messagerie vocale de l'entreprise, ainsi que les documents électroniques conservés sur les lecteurs réseau, ordinateurs, ordinateurs portatifs et autres appareils mobiles de Wood.

Assurez-vous de sécuriser adéquatement tous les appareils, les données et les renseignements de l'entreprise. Vous ne pouvez en aucun temps utiliser Internet à des fins non autorisées, illégales ou contraires à l'éthique, ni télécharger du matériel sexuellement suggestif ou explicite. Soyez prudent lorsque vous communiquez par courriel et n'oubliez pas que les messages électroniques peuvent être modifiés, transférés et stockés sans notre consentement. N'envoyez jamais de données Wood à une adresse électronique personnelle.

Pour de plus amples renseignements, consultez la ***Politique d'utilisation acceptable des TI et l'Énoncé relatif à la sécurité de l'information***.



Médias sociaux

Pourquoi est-ce important?

Les médias sociaux sont un outil puissant qui peuvent nous aider à bâtir la marque Wood, à améliorer l'impact et la portée de nos communications et à améliorer notre réputation générale. Cependant, il est essentiel que nous les utilisions de façon réfléchie, respectueuse et appropriée.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Nous utilisons les médias sociaux de façon réfléchie, respectueuse et appropriée en :

- respectant notre **Politique sur les médias sociaux et notre Politique sur l'utilisation acceptable des technologies de l'information**.
- n'oubliant pas que les messages électroniques sont des documents permanents et transférables et en comprenant que ces messages peuvent avoir une incidence considérable sur notre réputation.
- faisant preuve de jugement et en réfléchissant aux répercussions du contenu sur l'entreprise avant de le publier.
- ne donnant jamais l'impression que vous parlez ou que vous agissez au nom de l'entreprise sur les médias sociaux, à moins d'y être expressément autorisé.
- ne divulguant jamais de renseignements confidentiels.
- respectant les autres en ne publiant pas de commentaires ou d'images discriminatoires, harcelants, inappropriés ou embarrassants.

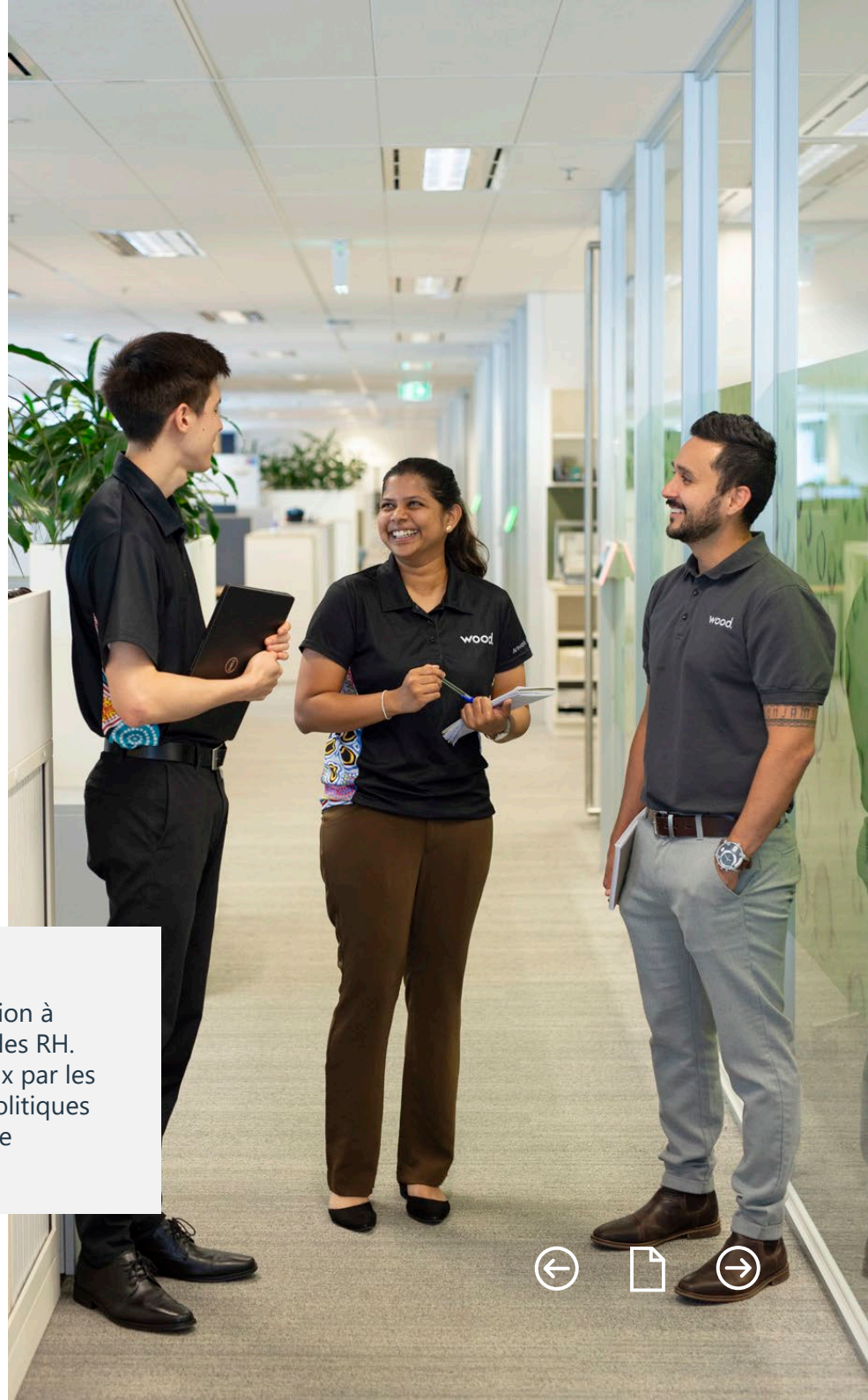
Si vous avez des questions ou si vous remarquez quelque chose d'inapproprié sur les médias sociaux de la part d'un employé de Wood ou concernant Wood, communiquez immédiatement avec les RH ou le service d'éthique et de conformité.

Question

Erik, un employé de Wood, parcourt les publications sur LinkedIn lorsqu'il remarque un commentaire racialement offensant de la part d'un de ses collègues. Que devrait faire Erik?

Réponse

Erik devrait porter cette question à l'attention de son partenaire des RH. L'utilisation des médias sociaux par les employés doit respecter les politiques de l'entreprise, y compris notre politique sur le harcèlement.



Communications externes

Pourquoi est-ce important?

En tant qu'employé de Wood, des organisations ou de personnes externes pourraient vous demander de répondre à des questions. Vous pourriez aussi recevoir des demandes de la part des médias, d'analystes ou de la communauté financière.

Pour nous assurer de partager des renseignements exacts et appropriés et afin de préserver notre réputation d'intégrité, toutes les communications externes doivent être faites par un porte-parole autorisé de la Société.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Ne faites pas de déclarations publiques ni ne répondez aux médias, aux analystes ou à la communauté financière, à moins d'être un porte-parole désigné de l'entreprise autorisé à parler au nom de Wood.

Pour les demandes des médias, consultez un membre de l'équipe des communications Wood et transmettez toute demande à l'adresse [**press.office@woodplc.com**](mailto:press.office@woodplc.com).

Si vous recevez des demandes d'analystes ou de toute personne faisant partie de la communauté des investisseurs financiers, vous devez consulter un membre de l'équipe des relations avec les investisseurs et transmettre toute demande par courriel à l'adresse [**investor.relations@woodplc.com**](mailto:investor.relations@woodplc.com).

Pour les demandes d'autres parties, y compris les vérifications externes ou les enquêtes gouvernementales, vous devriez consulter nos ressources « Speak Up » pour obtenir des conseils et du soutien avant de répondre.



S'engager à faire affaires avec honnêteté et équité

Lutte contre la corruption

Pourquoi est-ce important?

La participation à la corruption est une infraction criminelle dans presque tous les pays et peut avoir de graves conséquences, y compris des amendes importantes pour Wood et/ou des peines d'emprisonnement et/ou des amendes pour les personnes. De plus, une allégation ou une condamnation de corruption contre Wood pourrait entraîner l'exclusion de contrats du secteur gouvernemental et un grave préjudice à la réputation, ce qui pourrait nuire aux relations de Wood avec ses investisseurs, ses clients et ses partenaires commerciaux.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Wood adopte une approche de tolérance zéro face à la corruption. Nous traitons de manière honnête avec les gouvernements, nos clients, nos partenaires commerciaux, nos concurrents et le public. Nous n'offrons pas, ne promettons pas, ne donnons ni ne recevons de pots-de-vin à ou de la part de fonctionnaires publics et de sociétés privées ou de particuliers. Faire appel à des tiers pour verser ou recevoir des pots-de-vin est illégal et va à l'encontre de la politique de Wood. Signalez immédiatement à l'équipe du service d'éthique et de conformité toute demande de pot-de-vin (explicite ou supposée) faite par un fonctionnaire public ou une entreprise/personne privée pour de l'argent ou quoi que ce soit de valeur, y compris des dons de charité ou politiques.

Les lois de lutte contre la corruption sont mondiales et complexes et les conséquences en cas de violation sont graves. Utilisez les ressources « Speak Up » de Wood pour vous aider à naviguer ces situations. Pour en savoir plus, consultez la **Politique contre la corruption**.

Un **pot-de-vin** est tout ce qui a une valeur pour la personne qui le reçoit, y compris l'argent comptant, les cadeaux, l'hospitalité, les voyages, les dons de charité ou les faveurs qui peuvent être perçus comme une tentative d'influencer les actions ou les décisions de cette personne, d'obtenir ou de conserver des affaires ou d'acquérir un avantage inapproprié de quelque nature que ce soit.

Les fonctionnaires publics comprennent les fonctionnaires et les employés d'organismes ou de ministères gouvernementaux, les personnes occupant des postes législatifs, judiciaires ou militaires, les titulaires ou les candidats à une charge publique et les dirigeants et employés travaillant dans des sociétés d'état.

Question

Ishak travaille sur un gros projet avec un client dans un autre pays et il a besoin de l'approbation d'un inspecteur gouvernemental avant de pouvoir aller de l'avant. Pour faire avancer le processus, le client suggère d'offrir un cadeau à l'inspecteur, comme un voyage payé dans un centre de villégiature n bord de mer voisin. Ishak ne sait pas si c'est la bonne chose à faire, mais il ne veut pas retenir le projet. Que devrait faire Ishak?

Réponse

Ishak doit signaler cette situation immédiatement à son chef d'équipe ou à l'équipe responsable de l'éthique et de la conformité. Cela n'est pas permis en vertu de nos politiques. Nous agissons toujours de façon éthique et légale, et nous ne nous engageons jamais dans de la corruption ni ne prenons aucune mesure qui pourrait être perçue comme tel.





Activités et contributions politiques

Pourquoi est-ce important?

Bien que nous soyons libres de participer *personnellement* au processus politique de façon légale, dans nos temps libres, avec nos propres fonds et équipements, Wood est politiquement neutre et les contributions politiques sont interdites.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

N'utilisez pas de systèmes informatiques, d'imprimantes, de télécopieurs, d'installations ou d'autres ressources de Wood pour transmettre un message politique ou appuyer une cause politique. Ne faites pas de contributions à des partis politiques, à des dirigeants ou à des candidats en utilisant des fonds ou le nom de Wood. Si vous choisissez de participer personnellement à des activités politiques, assurez-vous que votre participation respecte les politiques de l'entreprise et que vos opinions et vos actions personnelles ne représentent pas Wood.

Les **contributions politiques** comprennent de l'argent ou quoi que ce soit de valeur, y compris du temps, offertes aux fins de promouvoir, soutenir ou influencer des activités politiques (y compris tout lobbying de cette nature), des organisations ou des élections à tout niveau de gouvernement.

Cadeaux et hospitalité

Pourquoi est-ce important?

Nous établissons des relations saines et durables, définies par la confiance et l'intégrité, fondées sur notre travail de qualité et notre réputation éthique.

L'échange de cadeaux d'affaires est souvent une manière d'établir ou renforcer de bonnes relations de travail avec des clients ou des fournisseurs. Nous devons cependant faire preuve de bon sens et de jugement pour assurer que nous ne faisons rien qui pourrait être perçu comme inapproprié ou comme un pot-de-vin.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Les cadeaux et les dépenses de représentation peuvent être offerts ou reçus lorsqu'ils ne visent **pas** à créer une quelconque forme d'obligation de la part du destinataire ou ne peuvent pas être perçus comme tel. N'oubliez pas que les cadeaux et les activités de représentation fournis aux fonctionnaires publics pose un risque accru en matière de conformité; ces situations sont souvent restreintes ou interdites par les lois, les règlements ou d'autres règles. Par conséquent, l'échange de cadeaux et la fourniture d'activités de représentation à des fonctionnaires publics devrait être peu fréquent. Nous devons obtenir toutes les évaluations et approbations nécessaires pour les cadeaux et les activités de représentant en les inscrivant honnêtement, entièrement et avec exactitude dans le système de divulgation en ligne du service d'éthique et de conformité.

Pour de plus amples renseignements, consultez la **Politique sur les cadeaux et les dépenses de représentation**.

Question

Un fournisseur qui travaille avec l'unité commerciale de Carol vient de l'inviter à un voyage de golf de fin de semaine. Que devrait-elle faire?

Réponse

Carol devrait discuter de l'invitation avec son supérieur hiérarchique, en tenant compte de la fréquence des cadeaux ou des activités de représentation avec ce fournisseur, pour déterminer si l'acceptation de l'offre pourrait imposer un sens de l'obligation ou avoir une incidence sur la prise de décision commerciale et si cette activité de représentation peut causer de l'embarras à Wood si elle devenait publique. Le système de divulgation en ligne du service d'éthique et de conformité doit ensuite être utilisé pour documenter l'activité de représentation offerte et la décision du supérieur hiérarchique. Selon la valeur de l'activité, la divulgation peut être acheminée à d'autres examinateurs conformément à la politique sur les cadeaux et les dépenses de représentation.



Tiers et intermédiaires commerciaux

Pourquoi est-ce important?

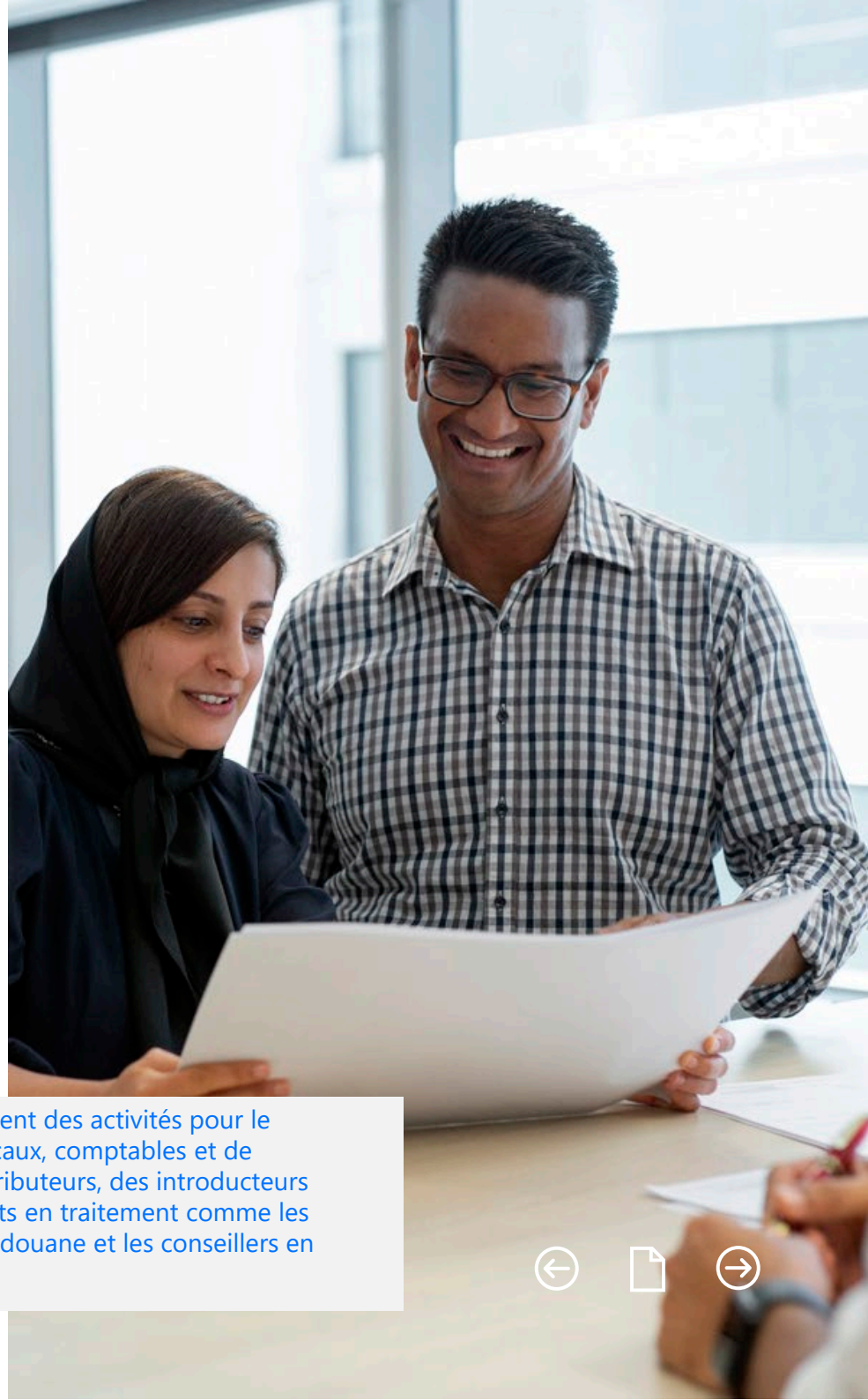
Les tiers et les intermédiaires commerciaux jouent un rôle important dans la conduite de nos activités à l'échelle mondiale, notamment en nous aidant à organiser des négociations et des services et en représentant nos intérêts plus efficacement que ce qui pourrait être autrement réalisé. Cependant, ils représentent un risque important pour notre organisation. Nous sommes ultimement responsables des actions de toute personne agissant en notre nom. Ce qu'ils font peut nuire à notre réputation et entraîner des sanctions criminelles pour Wood.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Pendant toute la durée de toute relation d'affaires, Wood doit surveiller ses homologues commerciaux pour s'assurer que nous collaborons de façon éthique et sécuritaire. Les règles régissant la collaboration avec des tiers ou des intermédiaires commerciaux sont strictes. Wood collabore de façon éthique et sécuritaire avec des tiers et des intermédiaires commerciaux en :

- s'adonnant à une concurrence juste et ouverte.
- veillant à ce que, avant de s'engager avec le fournisseur et un tiers, l'utilisation d'une telle personne soit nécessaire, à savoir si la personne et la rémunération proposées pour le rôle sont appropriées.
- veillant à ce que les fournisseurs et autres tiers soient réputés et qualifiés.
- s'assurant que nos fournisseurs ou autres tiers sont choisis en fonction de critères de sélection appropriés et de diligence raisonnable.
- s'assurant que l'embauche d'un fournisseur ou d'un tiers ne crée pas de conflit d'intérêts réel ou apparent.
- évaluant et approuvant les fournisseurs et les autres tiers conformément à notre **Code de conduite de la chaîne d'approvisionnement**
- évaluant et approuvant les intermédiaires commerciaux conformément à notre **Politique sur les intermédiaires commerciaux**, y compris obtenir l'approbation de la direction et de la conformité.

Les **intermédiaires commerciaux** sont des tiers qui exercent des activités pour le compte de Wood, y compris des conseillers financiers, fiscaux, comptables et de vérification, des agents de vente, des revendeurs, des distributeurs, des introducteurs et des commanditaires nationaux, ainsi que des consultants en traitement comme les expéditeurs de fret, les agents de voyage, les courtiers en douane et les conseillers en traitement des visas.



Conflits d'intérêts

Pourquoi est-ce important?

Un conflit d'intérêts peut remettre en question la compétence en gestion, l'engagement envers l'éthique et la capacité à agir dans les meilleurs intérêts de nos intervenants de Wood, ce qui nuit à notre entreprise et à notre réputation en conséquence.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Wood reconnaît votre droit d'entreprendre des activités en dehors de votre emploi qui ne sont pas liées à Wood, à condition que ces activités n'interfèrent pas avec vos obligations envers Wood ou n'y contreviennent pas. Vous devez éviter les situations dans lesquelles vos intérêts personnels sont – ou risquent de sembler – en concurrence avec les intérêts de Wood ou les intérêts de Wood sont – ou risquent de sembler – en concurrence avec les intérêts supérieurs du client.

Cependant, être en conflit d'intérêt n'est pas nécessairement un problème dans la mesure où la situation est divulguée et adéquatement prise en charge de manière équitable et transparent, conformément à la **Politique sur les conflits d'intérêts**.

Question

Jessie et Taylor sont un couple marié qui travaille dans le même bureau de Wood, mais dans différents services avec différents gestionnaires hiérarchiques. S'agit-il d'un conflit?

Réponse

Peu probable, mais possiblement. Il est peu probable qu'il s'agisse d'un conflit, car aucune des parties n'est impliquée dans la prise de décision directe concernant l'autre partie. Toutefois, selon le poste qu'ils occupent dans le bureau (par exemple, une personne faisant partie de l'équipe de la haute direction), cela pourrait créer un conflit d'intérêts perçu.





Fraude

Pourquoi est-ce important?

Nous nous engageons à exploiter notre entreprise avec une grande intégrité tout en ne participant à aucune activité malhonnête ou frauduleuse. Notre réputation dépend de l'intégrité de nos actions et de nos relations d'affaires. Les activités frauduleuses sont non seulement contraires à l'éthique, mais elles peuvent également constituer une violation de la loi.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Ne vous engagez jamais dans une activité malhonnête ou frauduleuse, comme la tromperie ou le vol, dans l'exécution de votre travail chez Wood. Reconnaître les signaux d'alerte fait partie de votre travail.

Parmi les exemples de fraude, on retrouve :

- La malhonnêteté et détournement
- Le détournement d'actifs, de clients, de fournisseurs ou de sous-traitants de Wood, y compris l'argent, les fournitures et l'équipement ou autres actifs
- L'utilisation inappropriée de votre poste chez Wood pour faire des achats à des fins personnelles
- Le traitement, l'approbation ou le signalement non autorisé de transactions commerciales
- La falsification de documents d'affaires, de rapports, de dossiers ou d'états financiers

Si vous soupçonnez une activité frauduleuse, signalez immédiatement vos soupçons à la vérification du groupe ou à toute autre ressource « Speak Up » de Wood.



Lutte contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale

Pourquoi est-ce important?

Nous nous engageons à contribuer à la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. Ces activités nuisent aux communautés dans le monde entier.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Faites preuve de diligence dans votre examen des clients potentiels, des fournisseurs et d'autres partenaires qui souhaitent faire affaire avec Wood. Soyez à l'affût des signaux d'alerte qui pourraient indiquer des activités de blanchiment d'argent ou d'évasion fiscale, notamment :

- Les renseignements sur le client ou le fournisseur qui ne peuvent être vérifiés. Par exemple, vous n'êtes pas certain de l'endroit où le client reçoit ses fonds ou la propriété d'un client ou d'un fournisseur est opaque.
- Les clients ou les fournisseurs qui ne sont pas dûment enregistrés aux fins fiscales.
- Les clients ou fournisseurs qui demandent des structures contractuelles inhabituellement ou inutilement complexes.
- La volonté d'une partie de payer au-dessus du prix du marché lorsqu'il n'y a aucune raison commerciale de le faire.
- Les demandes de paiement à partir ou à destination d'un compte bancaire et non au nom du client ou du fournisseur.
- Les demandes à l'effet que les paiements doivent être faits dans un pays autre que le pays de résidence du client ou du fournisseur.
- Les entrepreneurs individuels qui demandent un engagement auprès d'une entité juridique dans un pays autre que celui où ils vivent ou travaillent.
- Les demandes de paiement en devises autres que celles précisées sur la facture.
- Les approbations de paiement données par une personne qui n'est pas partie au contrat.
- Les paiements effectués par l'intermédiaire de canaux autres que les relations d'affaires normales.
- Les demandes de paiement en trop ou de paiement en espèces.

Si vous soupçonnez qu'une partie avec laquelle vous faites affaire fait du blanchiment d'argent, signalez immédiatement vos soupçons au service d'assistance en matière d'éthique et de conformité ou au service d'assistance en matière d'éthique.

Si vous soupçonnez des activités d'évasion fiscale, signalez immédiatement vos soupçons au service de la fiscalité ou au service de l'éthique et de la conformité du groupe.

Le **blanchiment d'argent** est le processus par lequel des personnes ou des groupes tentent de faire en sorte que les fonds générés par des activités criminelles comme la fraude, la corruption ou le commerce de drogues semblent légitimes.

L'**évasion fiscale** ne paie pas délibérément le montant d'impôt dû, par exemple en dissimulant un revenu. Cela ne doit pas être confondu avec l'évitement fiscal, qui consiste à utiliser des moyens juridiques pour réduire au minimum un passif fiscal. Toute préoccupation relative à l'évasion ou à l'évitement doit être transmise au service fiscal du groupe pour déterminer s'il y a un risque d'évasion.



Livres et registres financiers exacts

Pourquoi est-ce important?

La loi oblige Wood à fournir aux investisseurs et aux intervenants des renseignements complets, opportuns et exacts sur notre entreprise. Nous devons maintenir un système efficace de contrôles comptables internes conçu pour assurer la production et la tenue de livres et de registres financiers justes et exacts. Cela nous aide à nous assurer que toutes nos activités commerciales sont transparentes et exécutées conformément à l'autorisation de la direction et que les actifs de l'entreprise sont protégés.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Toute personne impliquée dans la création, le traitement et l'enregistrement de tels renseignements dans les livres et dossiers de Wood est tenue responsable de son intégrité. Nos livres et registres doivent refléter fidèlement nos opérations commerciales, conformément à notre système de contrôles internes et aux normes comptables financières applicables. Vous devez toujours soumettre la documentation contractuelle appropriée conformément à la **Politique de passation de contrats**.

Si vous constatez des irrégularités comptables ou des violations des contrôles internes, vous devez immédiatement signaler votre observation au service de vérification interne, au service d'éthique et de conformité, au service juridique ou à la ligne d'aide en matière d'éthique.

Documents commerciaux et communications commerciales exacts

Pourquoi est-ce important?

Nos pratiques de gestion de documents, de vente, d'appel d'offres et de commercialisation doivent être exactes, honnêtes et éthiques afin de maintenir des relations d'affaires saines et de protéger notre réputation auprès de nos clients, du public et du gouvernement.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Appropriiez-vous votre signature. Ne compromettez jamais l'intégrité d'un dossier commercial en entrant sciemment une déclaration fausse ou inexacte. Respecter toutes les lois et tous les règlements applicables et conservez tous les documents pertinents au cas où l'entreprise en aurait besoin pour faire face à des litiges, des vérifications ou des enquêtes.

Question

Thomas, qui travaille à l'étranger, a vu son collègue, John, remplir et consigner des rapports d'inspection pour des travaux qui n'ont jamais été effectués. Que devrait faire Thomas?

Réponse

Thomas devrait en parler et signaler cette situation à son superviseur. Le défaut de signaler correctement cette situation pourrait avoir de graves conséquences, comme la découverte de faux rapports par les autorités gouvernementales lors d'une vérification de routine, ou un risque sous-jacent pour la sécurité qui pourrait ne pas être remarqué et entraîner des blessures ou des dommages environnementaux.



Il vous incombe de vous assurer que toutes les données que vous soumettez dans les dossiers de Wood, y compris la documentation sur le personnel, le temps et les dépenses, ainsi que les rapports d'inspection de Wood ou du client, sont honnêtes et complets. Vous devez être honnête lorsque vous représentez la qualité et les détails des produits, services et capacités de Wood.

Question

Janie, une estimatrice de projet, a récemment travaillé sur l'estimation des coûts du projet. En établissant les coûts, elle a noté certaines erreurs commises par le client dans les documents de demande de proposition, ces coûts ont gonflé les coûts inutilement pour le client. Elle doute que le client va voir le problème et, comme cela représente un revenu plus élevé pour Wood, elle n'est pas certaine qu'elle devrait dire quoi que ce soit.

Réponse

Janie doit signaler sa découverte au client. Nous nous soucions des intérêts de nos clients et nous leur fournissons toujours des renseignements véridiques et exacts.



Renseignements privilégiés et transactions d'initié

Pourquoi est-ce important?

En tant qu'employé de Wood, vous pouvez avoir accès à de l'information privilégiée sur l'entreprise, l'exploitation, le rendement financier ou d'autres renseignements confidentiels sur Wood ou d'autres sociétés qui ne sont pas accessibles au public. Il est essentiel que vous compreniez l'importance de protéger l'information privilégiée et que vous vous conformiez aux règlements régissant les transactions d'initiés en vertu du règlement sur les abus de marché du Royaume-Uni.

Une transaction d'initié survient lorsqu'une personne qui a accès à de l'information privilégiée sur une entreprise, ses résultats financiers ou d'autres renseignements confidentiels utilise cette information pour acheter ou vendre des titres (comme des actions, des obligations ou des dérivés) en son propre nom ou au nom d'autrui. Une transaction d'initié peut également se produire lorsqu'une personne divulgue de l'information privilégiée à d'autres personnes qui l'utilisent ensuite pour négocier des titres.

Les conséquences des transactions d'initié peuvent être graves, y compris des sanctions financières, des peines d'emprisonnement et des dommages à la réputation, tant pour vous que pour Wood.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Dans le cadre de votre travail chez Wood, vous pourriez apprendre des renseignements qui sont considérés comme de l'information privilégiée. Vous ne devez pas utiliser de l'information privilégiée pour traiter des titres, que ce soit dans votre propre compte ou au nom d'autrui. Il vous est également interdit de divulguer de l'information privilégiée à quiconque, y compris à des membres de votre famille ou à des amis, qui pourraient utiliser ces renseignements pour traiter des titres.

L'information privilégiée peut porter sur divers sujets, notamment :

- États financiers non publiés
- Nouvelles relations d'affaires et nouveaux contrats
- Résiliation des contrats existants
- Différends commerciaux
- Prévisions de bénéfices ou de pertes futurs
- Nouvelles d'une fusion, d'une vente ou d'une cession en cours ou proposée
- Changements importants dans la gestion

Question

Diego a travaillé de longues heures sur une soumission pour un projet potentiellement innovant dans l'industrie. Il est tellement heureux de vous faire part de la proposition et de tout son travail acharné qu'il en parle à son amie Leticia. Diego a-t-il fait quelque chose de mal?

Réponse

Oui. Communiquer à un ami de l'information importante non publique constitue une violation de notre Code et peut enfreindre les lois sur les transactions d'initié. Leticia pourrait acheter des actions de Wood et avoir un avantage injuste sur le marché parce qu'elle dispose de renseignements que d'autres investisseurs n'ont pas. Si vous savez ou croyez qu'un délit d'initié a eu lieu, vous devez immédiatement signaler ce que vous savez à l'équipe de l'éthique et de la conformité ou au service juridique.

L'information privilégiée s'entend de renseignements de nature précise qui ne sont pas accessibles au public relativement à un ou plusieurs instruments financiers (p. ex. actions) ou à un émetteur d'instruments financiers, qui, s'ils étaient rendus publics, auraient vraisemblablement un effet important sur le prix de ces instruments financiers. Si vous ne savez pas si un renseignement est une information privilégiée, veuillez communiquer par courriel avec le secrétaire de l'entreprise : company.secretary1@woodplc.com.



Lois sur la concurrence

Pourquoi est-ce important?

Nous sommes assujettis à diverses lois sur la concurrence dans les pays où nous faisons affaire. Ces lois visent à protéger la libre entreprise et la concurrence équitable. Nous gagnons la confiance de nos clients et de la communauté d'affaires mondiale en comprenant et en respectant toutes les lois applicables sur la concurrence.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

- Assurez-vous de collaborer avec nos fournisseurs et nos clients légalement d'une manière qui reflète nos valeurs et qui respecte les lois sur la concurrence.
- Ne vous engagez dans aucune forme d'accord ou d'entente avec des concurrents pour fixer des prix, des offres ou des offres.
- N'acceptez pas de boycotter un client ou un fournisseur, sauf s'il est sujet à des sanctions gouvernementales imposées à l'échelle internationale.
- Veillez à comprendre qui est un concurrent réel ou potentiel et les restrictions à l'échange de renseignements sensibles sur la concurrence.
- Quittez les réunions de l'industrie ou d'autres événements si des questions de nature concurrentielle se posent.

Les lois sur la concurrence interdisent généralement la fixation des prix, la division des territoires et les ententes sur les modalités contractuelles avec des concurrents qui ont une incidence négative sur le marché. Si un concurrent tente de discuter de ces sujets avec vous, énoncez immédiatement que vous ne pouvez pas avoir cette conversation, arrêtez la conversation et signalez l'incident au service d'éthique et de conformité ou à un chef d'équipe.

Les lois sur la concurrence peuvent être complexes et s'appliquent à tous les niveaux de notre entreprise.

Question

Louis est heureux d'assister à la conférence SPE Offshore en Europe. À son arrivée, Louis voit Mateo, un ancien collègue de Wood qui travaille maintenant pour un concurrent. Louis l'invite à souper dans l'espoir de parler de leurs vies et de leurs nouveaux projets. Qu'est-ce que Louis devrait garder à l'esprit?

Réponse

Bien que Louis soit le bienvenu à discuter de questions personnelles avec Mateo, il ne devrait en aucun cas parler des clients, des stratégies, des contrats ou des projets de Wood en développement. De même, Louis ne devrait pas poser de questions à Mateo sur l'employeur de Mateo pour obtenir des informations sur la concurrence.



Réglementation commerciale

Pourquoi est-ce important?

Nous devons être conscients que des lois et des règlements sont mis en place pour restreindre avec qui et où Wood peut mener ses affaires. Des lois et des règlements régissent aussi les types de marchandises, logiciels et technologies que Wood peut exporter ou autrement rendre accessible de ces dites affaires. Le non-respect de ces lois complexes peut avoir de graves conséquences pour Wood.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Si votre travail implique l'exportation de marchandises, de logiciels, de technologies ou de données techniques à travers les frontières nationales au sein de Wood ou vers des tiers, vous devez connaître les lois et règlements pertinents. Si l'exportation comporte des éléments « contrôlés » ou « à double usage », elle doit être préalablement approuvée conformément à la **Procédure d'approbation et de déclaration des sanctions, des contrôles d'exportations et de la lutte contre le boycottage**.

Vous devez savoir que Wood tient à jour une liste des pays soumis à diverses sanctions (« pays sous surveillance ») et que toute affaire menée dans un pays dans la liste de surveillance, ou avec des entités ou des personnes qui y sont liées, doivent être préapprouvées conformément à la **Procédure d'approbation et de déclaration des sanctions, des contrôles d'exportations et de la lutte contre le boycottage**.

Pour obtenir plus d'information, y compris sur les restrictions imposées par les États-Unis sur les exportations présumées (libération ou transfert de technologie américaine ou de code source à des personnes non américaines aux États-Unis), les réexportations (exportations d'articles américains d'un pays autre qu'un pays américain), et les réexportations présumées (libération ou transfert de technologie ou de code source américain dans un pays autre que les États-Unis vers un ressortissant d'un pays tiers), veuillez consulter la **Politique sur les sanctions, les contrôles d'exportations et la lutte contre le boycottage** ou demander conseil au service d'éthique et de conformité.

Question

La directrice de Yanisa lui a demandé d'envoyer des documents techniques pour un nouveau projet à un bureau de Wood dans un autre pays qui exécutera conjointement le travail. Yanisa sait que certains produits et certaines données doivent être certifiés ou approuvés avant d'être exportés, mais elle n'est pas certaine que c'est le cas de ce projet. Que devrait-elle faire?

Réponse

Yanisa ne devrait pas se contenter de deviner. Elle doit communiquer avec le service d'éthique et de conformité pour obtenir des conseils afin de s'assurer que toutes les procédures d'exportation sont suivies.



Contrats gouvernementaux

Pourquoi est-ce important?

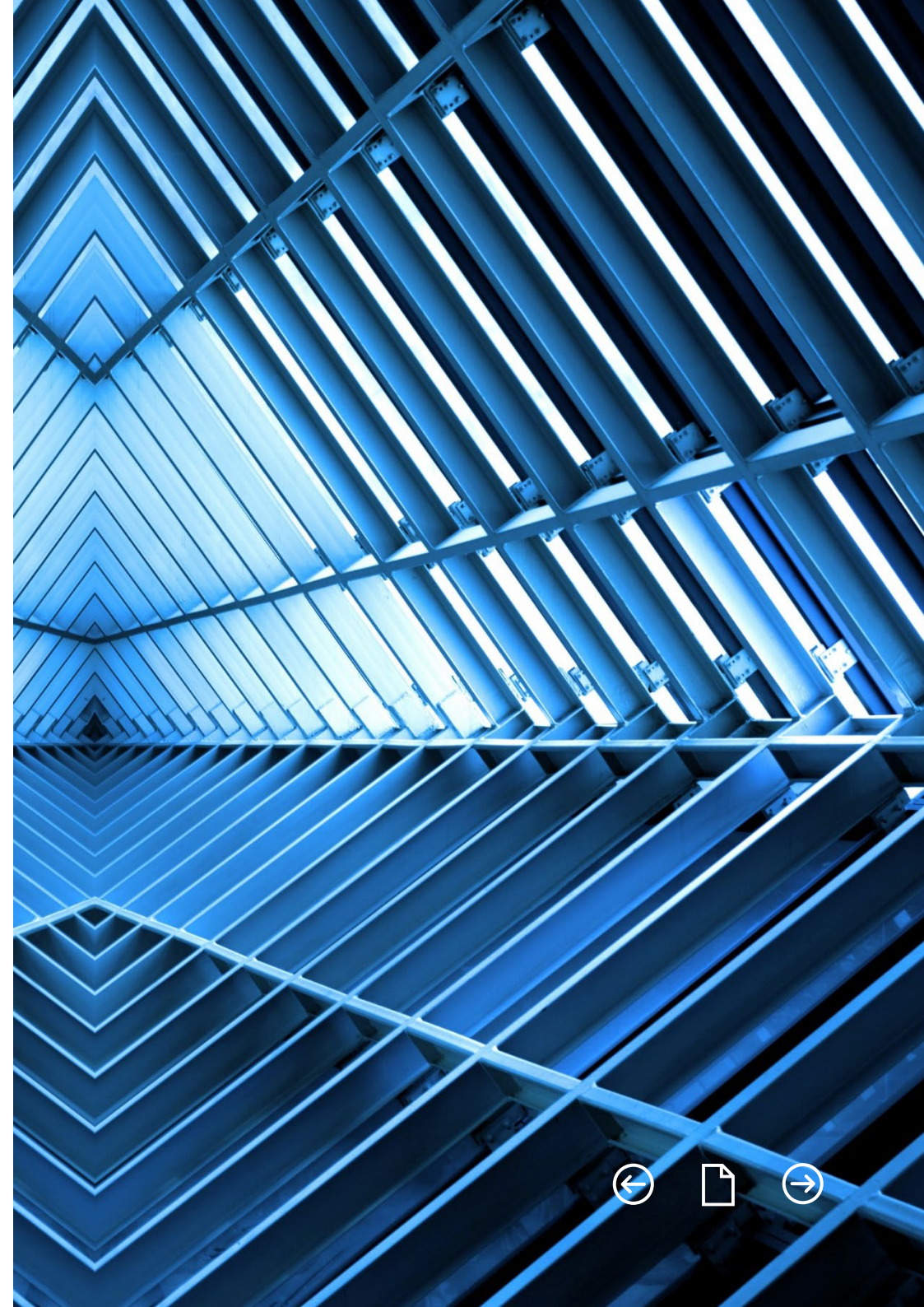
Lorsque des gouvernements nationaux, provinciaux ou locaux sont nos clients ou lorsque des fonds gouvernementaux sont impliqués dans un projet, nous devons respecter des règles plus strictes et être assujettis à des exigences uniques qui ne sont pas vues dans le cadre de projets commerciaux.

Comment cela s'applique-t-il à moi?

Il vous incombe de vous assurer que vous connaissez les politiques et procédures de Wood. Vous êtes également responsable de :

- connaître et respecter toutes les exigences contractuelles.
- vous assurer que tous les rapports, certifications et déclarations destinés au gouvernement sont véridiques, à jour, exacts et complets.
- comprendre les règles relatives à la facturation de temps et de coûts à un projet, car il existe des sanctions strictes en cas de non-conformité.
- consigner avec précision tout le temps et les coûts liés aux projets afin d'assurer une facturation adéquate aux clients.
- conserver les dossiers et autres documents conformément aux exigences contractuelles
- et jusqu'à la fin de la période de conservation requise.
- utiliser les biens gouvernementaux à des fins précises seulement.

Il est également important de protéger et de ne pas divulguer à quiconque à l'extérieur de notre organisation certains renseignements que vous recueillez, quel que soit le support, concernant des projets gouvernementaux, à moins d'y être autorisé par le représentant du gouvernement responsable ou que ces renseignements soient dans le domaine public avant la date de diffusion. Les organismes gouvernementaux ont adopté des règles évolutives pour veiller à la protection des renseignements non classifiés contrôlés, à la mise en œuvre de contrôles de diffusion et à la déclaration en temps opportun de tout incident lié à l'utilisation d'Internet. Pour de plus amples renseignements, consultez le **Supplément au Code de conduite concernant les affaires gouvernementales** ou communiquez avec le service juridique ou le service d'éthique et de conformité si vous avez des questions.



wood.